



## bottes défectueuses reprises mais non remboursées

Par **Karyne**, le **05/01/2011** à **23:27**

J'ai acheté 2 paires de bottes pour ma fille et moi. Nous les avons mises de suite pour rentrer. Quelques jours plus tard, à ma 2ème utilisation et après 300 mètres de marche le talon plat s'est cassé en 2 dans le sens de la longueur, puis 200 mètres plus loin c'est le 2ème talon qui casse au même endroit. Ma fille me dit qu'il lui est arrivé la même chose 2 jours après l'achat. Je suis donc retournée au magasin où j'ai vu les patrons qui m'ont dit qu'ils ne comprenaient pas et que sur tous ces modèles qui se sont très bien vendus aucun problème ni retour n'ont été constatés, et qu'ils ne pouvaient rien faire de plus qu'un geste commercial: un bon de remise de 20% sur mon prochain achat! Ils ont aussi voulu garder les 2 paires de bottes pour les montrer à leur fournisseur dans quelques mois. Je suis donc repartie frustrée et lésée d'une somme certes relativement modeste (30€ la paire), mais étant actuellement sans emploi et au R.S.A ça m'a bien mis dans le pétrin! D'autant que je pense être une bonne cliente, je leur ai acheté 6 paires de bottes l'an dernier pour mes 2 filles et moi, avec lesquelles nous n'avons pas eu de souci. Ils ne m'ont donné aucune preuve de la reprise des bottes ni quoi que ce soit hormis le bon de remise fait à la main. Ais-je le moindre recours ne trouvant vraiment pas tout ça très correct, ou est-ce normal? Merci de me renseigner.

Par **Domil**, le **05/01/2011** à **23:43**

Vu que vous n'avez plus les bottes, vous ne pouvez plus rien prouver.

(6 paires de bottes en un an, pour 3, en étant au RSA et vous en rachetez cette année ? vous avez de l'argent à perdre dites donc)

Par **Claralea**, le **05/01/2011** à **23:57**

A 30 euros la paire de bottes, faut pas s'attendre à ce qu'elles fassent l'année, d'où certainement les 2 paires par personnes et par an.

La preuve, les dernières ont fait une semaine

Si j'ai un conseil à vous donner, mieux vaut en avoir moins et de meilleures qualités

Par **Karyne**, le **06/01/2011** à **21:29**

Merci à Claralea d'avoir compris le rapport qualité/prix contrairement à domil! Et même si je ne pense pas être là pour me justifier ça faisait tout de même 5 ans que je ne m'en étais pas acheté, ce qui fait une bonne moyenne, et les enfants quand à eux ont malheureusement les pieds qui grandissent, ne vous en déplaie! Je leur ai pourtant demandé de replier leurs orteils mais elles pleuraient trop fort..lol! Sérieusement, merci de m'avoir un peu renseignée, mais je pensais tout de même, certes naïvement, avoir au moins un recours..mais n'ayant pas de preuves et comme seule témoin ma fille de 12 ans..sur ce, je vais aller enterrer mes illusions!!

Par **Claralea**, le **06/01/2011** à **21:49**

[citation]Je leur ai pourtant demandé de replier leurs orteils mais elles pleuraient trop fort..lol![/citation]

LOL !!!!!!!

En fait, à ce prix là, ce ne sont pas des bottes de fabrication française, le commerçant ne pourrait pas se faire rembourser par son fournisseur. Comme il doit certainement le voir deux fois par an par exemple, il profitera de la prochaine rencontre pour lui en parler, voire se les faire remplacer (mais il se les gardera pour les vendre).

Qu'il vous ait donné une remise de 20% est un geste commercial mais en attendant, vous venez de perdre 60 euros et ce n'est pas normal au bout d'une semaine et après les avoir mis 2 fois. Il y a un défaut de fabrication et le commerçant ne veut pas en supporter la charge. Sinon, il ne vous aurait pas donné une remise de 20% à valoir sur votre prochain achat (ce qui vous oblige d'ailleurs à racheter chez lui), mais il vous aurait donné un avoir ou fait un échange.

Si vous connaissez bien ce commerçant, vous pourriez y retourner en lui disant qu'il a oublié de vous remettre un bon de depot ou autre, mais il ne vous le fera pas car j'imagine le genre de magasin que c'est.

A l'avenir, croyez bien qu'il vaut mieux une bonne paire de chaussures en cuir qui font la saison, voire même une deuxième. A vouloir jouer les victimes, on finit victime tout court (lol)

Par **Karyne**, le **06/01/2011** à **21:56**

A vouloir jouer les victimes, on finit victime tout court (lol) Tout-à-fait, je n'aurais pas dit mieux! Mais c'est clair que je ne risque pas d'utiliser son bon de 20%! Merci pour tout!